

# ***Anonymous*, réseau d'opposants à la scientologie :**

## **une figure du politique dans la société-monde**

### **Denis Andro**

**E**n janvier 2008 est apparu à travers le monde (USA, Europe, Australie) le collectif des *Anonymous*. Loin de rester des « esclaves heureux »<sup>1</sup>, ces opposants ou anciens membres de l'Église de Scientologie optèrent pour un mode d'organisation autonome et décentralisé pour lutter contre ce mouvement à travers attaques électroniques et manifestations masquées. Cette expérience d'intervention dépasse à mon sens le cadre de l'opposition à une secte ; elle participe des nouveaux possibles du politique dans la société-monde. Après quelques éléments sur la Scientologie, j'évoquerai les interventions des *Anonymous* en esquissant une réflexion à partir de cette lutte.

### **La Dianétique casse-t-elle des briques ?**

En 1950, l'écrivain de science-fiction imaginaire Ronald Hubbard publie *La Dianétique : la science moderne de la santé mentale*. Cette méthode à visée pragmatique se diffuse d'abord chez des fans de SF (lecteurs des fameuses *Astounding Stories*, son directeur Campbell étant un temps, comme l'écrivain A. E. van Vogt, un propagandiste de la Dianétique). En quoi consiste-t-elle ? À libérer – selon la novlangue scientologique – le *mental réactif* des *aberrations* provoquées par des souffrances passées (dans cette existence et des vies antérieures) et qui mettent à l'arrière-plan le *mental analytique* sain. Les traces de ces événements sont stockées en *engrammes* que la Dianétique va *nettoyer* à travers une *audition* : le sujet *audité*, dit *préclair*, est interrogé par un *auditeur* à l'aide d'une machine mesurant le mental : l'*électromètre*. La connaissance de la méthode — sorte de décalque désaffecté et mécanique de l'analyse freudienne — est évidemment payante ; la dynamique est lancée, renforcée en 1953 par la fondation de la

1. Cité dans *Bulles* (bulletin de l'ADFI) n° 91, septembre 2006.

Scientologie qui instaure un aspect religieux<sup>2</sup>.

L'élève acquiert les techniques (*tech*) à travers auditions et cours payants suivant une graduation (*OT 3, OT 4, etc.*) pour accéder à l'état de *clair* et aux révélations suprêmes sur des esprits extra-terrestres, les *Thétans*. Ce faisant, il est supposé avoir une meilleure santé, augmenter son *QI* et se sentir mieux dans sa peau. Ces bénéfices attendus ont un coût financier mais aussi humain (dépendance, désaffection des sentiments, isolement vis-à-vis de proches jugés *suppressifs*, c'est-à-dire nuisibles), voire des conséquences psychiques : la culture scientologique est faite de stress permanent, de paranoïa et d'obéissance ; un contrôle est instauré via les *Officiers d'Éthique*, des sanctions sont établies suivant une grille de *conditions*, ainsi sur la flottille (*Sea Org*) où le dirigeant sillonnait les mers. Les phases ultimes pourraient enfin, comme d'autres mouvements, parfois favoriser des états de dissociation psychotique<sup>3</sup>. Les sujets doivent alors *auditer* seuls, par télépathie, les supposés *Thétans* accrochés à leur corps.

Secte devenue mondiale dans les années 1970, la Scientologie aurait 50 000 membres ; elle construit en partie son

image sur les célébrités adeptes, de John Travolta à Tom Cruise. Elle a par ailleurs créé des associations cherchant à intervenir dans l'humanitaire – comme récemment en Haïti –, la formation, la dénonciation des abus de la psychiatrie, la lutte contre la drogue : elle prétend avoir des réponses pratiques, des « programmes » à maintes questions de société.

### **Anonymous vs Scientologie.**

Si, comme pour d'autres groupes sectaires, plaintes et procès d'anciens adeptes, d'associations ou d'autorités sont présents dès les origines, l'initiative des *Anonymous* apparaît comme une expérience d'opposition entièrement nouvelle. Allant au-delà du volet informatif des sites et blogs d'opposants qui diffusent une expertise critique du mouvement<sup>4</sup>, les *Anonymous* passent, après un épisode de rétention d'une vidéo d'apologie de la Scientologie par Tom Cruise, à des formes d'intervention directe (*projet Chanalogy*) :

- le 21 janvier 2008, sur *youtube*, est diffusée une « déclaration aux dirigeants de la Scientologie » à travers un vidéo-clip qui fait le tour du monde. La déclaration est récitée par une voix de synthèse numérique pour déjouer les tentatives d'identification par les services de la secte : « [...] *Anonymous* a donc décidé que votre organisation devait être réduite à néant. Pour le bien de vos adeptes, pour le bien de l'humanité et pour notre propre amusement, nous nous devons de vous expulser d'internet et de démanteler la scientologie sous sa forme actuelle. »<sup>5</sup> D'autres clips suivront. Leur esthétique postmoderne, notamment les images du ciel et des nuages qu'ils exposent, sont particulièrement suggestives d'une forme de conscience planétaire nouvelle ;

2. Russel Miller, *Ron Hubbard. Le gourou démasqué*, Plon, 1993.

3. Jean-Marie Abgrall : *La mécanique des sectes*, Payot 1996, chap. « Les pathologies induites par la manipulation sectaire ».

4. Plusieurs dizaines sur la Scientologie seulement. D'autres ex-adeptes animent des sites ou blogs analogues, entre autres « Mahikari exposed » (Australie) pour la secte japonaise Sukyo Mahikari, ou « Gracias a Dios nos fuimos ! » pour l'Opus Dei. Certains spécialistes des « minorités religieuses » mettent en doute la légitimité des « apostats » (!) des sectes pour comprendre ces mouvements ; c'est évidemment le contraire qui est vrai : ces initiatives méritent d'être connues.

5. <http://www.moovie.fr/index.php/2008/01/25/hello-leaders-of-scientology-we-are-anonymous-un-groupe-de-hacker>

- attaques électroniques massives (*bombing*) des sites du mouvement (versant de plus en plus sophistiqué, qui n'est pas partagé par l'ensemble des activistes en raison de la répression et par souci de la liberté d'expression<sup>6</sup>);

- manifestations mensuelles (*raids*) dans de nombreuses villes à travers le monde à proximité de locaux scientologues. Ainsi, en mars 2008, de 6500 à 7000 participants d'*Anonymous* manifestent dans 102 villes. Ces manifestations ont un caractère non-violent et festif. Elles combinent travestissement, critique et ironie, évoquant par certains aspects la contre-culture nord-américaine, les Indiens métropolitains italiens des années 1970 ou l'autodérision des zapatistes;

- diffusion gratuite pirate via internet d'écrits de l'église.

On le voit : la séquence des *Anonymous* apparaît à l'heure des contestations globales, lors d'un nouveau cycle de luttes caractérisées par leur caractère offensif et souvent sur un mode ludique au cœur du système-monde, et où l'outil internet est assez présent dans les phases tactiques; les interventions reposent sur un réseau diffus et souple d'internautes militants qui définissent leur forme d'organisation – de type anarchiste sur un plan formel, non hiérarchisé et fédératif –, leur identité « politique » et leur stratégie sur des forums à travers des pseudos, et lors des manifestations-happenings où ils agissent de façon masquée, gage de protection face à un mouvement procédurier et qui théorise la ruine de ses détracteurs. Les moyens de cette cyber-guérilla sont simples. Ils font appel, outre à des masques, à l'internet comme outil de diffusion d'informations et arme de démythification — mais aussi comme arme électronique effective, pour certains en tout

cas, dans les opérations de *hacking* ou de *bombing*; l'habitus techno-futuriste de la scientologie se voit retourné; l'échange d'informations déjoue la rétention du savoir et brise l'isolement des adeptes, les réassurant ainsi dans leurs initiatives – autant d'usages qui prolongent en un sens la notion d'Ivan Illich des « outils conviviaux ». Mais il y a plus.

L'ironie, la dérision, le détournement interviennent sur la scène de la sémantique où la secte a des effets, voire une emprise, réels par le canal d'une langue envahie par la technique, réifiée, distordue<sup>7</sup>. Dans la tradition des cyniques de la Grèce ancienne, de dada ou des punks, l'ironie est une arme redoutable face aux sophismes et autres stratégies de langage autoritaire: paradoxalement, dans un tel contexte, elle redonne véritablement du sens. Cet engagement est aussi réappropriation individuelle de la sensibilité, des affects (joie, colère) abrasés dans la secte.

## Une figure du politique

Extrapolons maintenant rapidement l'exemple de la Scientologie et de ses cyber-opposants *Anonymous*. Maints traits présents, de façon presque caricaturale, dans ce mouvement ou dans d'autres groupes sectaires se retrouvent souvent, de façon plus ou moins diffuse, dans les modes contemporains de management d'entreprises où sont instaurés des dispositifs analogues, ou d'États devenus des succursales des banques: imprégnation sur et par le psychisme via l'économie symbolique, le désir, la créativité;

6. Cet argument peut faire sourire; il a une grande portée dans le monde anglo-saxon ou dans un pays qui a connu le fascisme comme le Japon.

7. D. Gautiez, « Traumatisme du non-sens et distorsion du langage. Étude ethnopsychiatrique dans les sectes parisiennes », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 6, 1986.

alternance de récompenses (ou de simples promesses de récompenses) et de messages d'autoritarisme; permanence d'une langue technicisée et réifiée pénétrant l'ensemble des domaines (savoir, culture, loisirs...) et clivant l'individu; culture de la peur; annonces et images répétitives; hiérarchies, classements et compétition mimétique – le tout sur un fond assez glauque de modèle transgressif du pouvoir (ainsi en matière sexuelle, où l'on sait que certaines sectes excellent) et de fascination<sup>8</sup>. Comme dans ces mouvements se pose également la question fondamentale, pensée par La Boétie ou Pierre Clastres, de la servitude volontaire, du consentement de l'individu à l'origine de ces dispositifs — et où le pouvoir trouve en partie la clef de son efficacité<sup>9</sup>.

On peut, à cet égard, se demander si le peu d'échos dans les médias ou même les relais politiques, de la lutte des *Anonymous*

n'est pas lié à la crainte de voir ces modes d'organisation et d'intervention mobiles, démocratiques et fédératifs, à l'intervention immédiatement globale, transposés à d'autres mouvements sociaux, par exemple pour cibler des multinationales responsables de crises écologiques ou des partis usant sans vergogne du mensonge. Mais le devenir de ce type d'actions et de pensée critique en réseau est aussi indéchiffrable; il échappe en grande partie aux catégories encore en cours du politique.

L'aspect de reprise individuelle d'initiative, ludique et subversive, paraît en tout cas ici décisif. Il montre, à l'encontre d'analyses défaitistes, la force potentielle de l'individu, à la fois autonome et relié à d'autres à travers les mêmes souffrances et les mêmes espoirs, dans la société-monde dont le visage se dessine.

**Denis Andro**

8. Ce qui invite à affirmer qu'il faut toujours se méfier de la fascination si celle-ci est bien « la conscience d'être le rien en présence de l'être » (Sartre, *L'être et le néant*).

9. La question d'un consentement originel dans les parcours dans ces groupes est éminemment complexe et philosophiquement troublante. Cet aspect est, à ma connaissance, peu relevé. Voir, pour une approche psychanalytique, Anne-Lise Diet, « La prise en charge des adeptes », *Sectes et laïcité*, La Documentation française, 2005 : « Le sujet qui sombre dans une organisation l'a, dans un premier temps, consenti, et c'est ce consentement qu'il convient d'analyser » (p. 70).

## Devoir de désobéissance

*Comment un mouvement de protestation ponctuelle dans un cadre institutionnel pourrait-il se radicaliser pour mettre en question le fonctionnement même de l'institution politique ou économique? Dans quelques cas de désobéissance civile, une telle radicalisation semble possible; tâchons dans ce rapide entretien d'élucider les conditions de son éventuel développement.*

**J**ean-Jacques Gandini est actuellement impliqué comme avocat dans deux cas de désobéissance civile. L'un concerne le refus, par des directeurs d'école, d'inscrire leurs élèves dans le fichier «Base élèves», dont les renseignements suivront chaque élève tout au long de sa scolarité; l'autre concerne le refus des prélèvements d'ADN. Dans les deux cas le refus constitue une désobéissance à la loi, s'exprimant par des actes illégaux mais qui sont considérés comme légitimes par leurs auteurs, mettant par là même en question la légitimité de certaines lois. On peut rapprocher de ces gestes ceux des faucheurs d'OGM ou des déboulonneurs de panneaux publicitaires, qui invoquent l'état de nécessité, c'est-à-dire la légitime défense, pour enfreindre le Code pénal.

Concernant la deuxième affaire, la Cour européenne des Droits de l'Homme s'est opposée au fichage généralisé vers lequel tend le FNAEG (Fichage national automatisé des empreintes génétiques) en raison de son application potentielle à n'importe quel citoyen et en raison de la durée de conservation des données qui est contraire aux conventions européennes. Sachant que seuls les auteurs de délits économiques et financiers sont mis à l'abri du prélèvement d'ADN et que, d'autre part, les victimes de violences policières sont régulièrement accusées d'outrage et de rébellion, il y a tout lieu de soupçonner que la justice devient de plus en plus une justice de classe. C'est ce dont prend acte le Syndicat des Avocats de France en demandant la dépenalisation de l'outrage au nom de la liberté d'expression (car lorsqu'on a affaire à une véritable diffamation, une procédure normale existe déjà, pourvue d'une défense en bonne et due forme), ainsi que le Syndicat de la Magistrature qui demande la pénalisation par des amendes dissuasives des abus de biens sociaux et autres délits financiers.

Les deux syndicats ont également signé, avec d'autres associations, le manifeste du Collectif national de Résistance à Base élèves (CNRBE<sup>1</sup>). Plus de

1. Toutes les informations, textes juridiques, témoignages et arguments sur le site du collectif: <http://retraitbaseeleves.wordpress.com/>

2000 plaintes ont été déposées par des parents sous le motif que le fichier présentait des problèmes de sécurité, de durée et de risques d'interconnexions qui contrevenaient à la loi «informatique et libertés».

Le Collectif fonctionne par assemblées générales, faisant constamment circuler toutes les informations pour rendre effective la capacité de décision de tous ainsi que l'intervention éventuelle dans les médias, ce qui évite de se doter d'un porte-parole et maintient l'égalité de tous les membres vis-à-vis de l'extérieur. Parmi ces membres, beaucoup de parents d'élèves issus de tous les milieux, en découvrant comment on est arrivé à cette situation et par quelles armes juridiques il est possible de s'attaquer à des décisions politiques inscrites dans le droit, commencent à s'interroger sur la manière dont les lois sont votées, par qui et suivant quelles motivations. Cela n'aboutira pas nécessairement à un véritable engagement contre la démocratie représentative, mais c'est déjà une faille dans l'idéologie dominante.

Des témoignages de désobéissants circulent sur le net, des livres sont édités, comme *En conscience je refuse d'obéir* d'Alain Refalo ou *Je suis prof et je désobéis* de Bastien Cazals<sup>2</sup>. Les actions de mobilisation s'étendent: des pressions sont exercées sur les parlementaires de l'opposition pour qu'ils se prononcent sur l'illégalité de la loi; des lettres de soutien sont envoyées aux parents, aux enseignants et aux inspecteurs d'Académie; des questions parlementaires sont adressées au ministre; les positions des associations de parents se radicalisent. Des catégories de personnes non directement concernées prennent parti pour le mouvement et le font savoir.

2. Alain Refalo, *En conscience je refuse d'obéir*, éd. Ilots de résistance, 2010, 251 p. Bastien Cazals, *Je suis prof et je désobéis*, Indigène éditions, 2009, 24 p. Pour de futures désobéissances, signalons que les éditions Indigènes ont aussi publié en 2010 un petit livre de Claire Auzias, *Roms, Tsiganes, voyageurs, l'éternité et après ?*

## Vers une réflexion plus large

En réunion, il arrive que la réflexion sur le droit des fichiers mène à celle, plus générale, sur la société de surveillance et de contrôle: à quoi servent tous ces fichiers? Pourquoi sommes-nous tous considérés comme suspects? Peut-on imaginer une société qui se construise avec les autres et non contre eux?

De la même manière, au-delà des interventions ponctuelles des associations de droit au logement, la mise en question d'un cas particulier de spéculation débouche parfois sur celle du droit de propriété et sur la question de savoir pourquoi il est si difficile d'obtenir une loi contre la spéculation; autrement dit cela permet de découvrir la collusion entre le pouvoir politique et les pouvoirs économique-financiers. On peut en dire autant à propos des mobilisations en faveur des sans-papiers: un fonctionnement par assemblées peut permettre de passer de la revendication «des papiers pour tous» à la question «pourquoi des papiers?», et l'information sur les flux de main-d'œuvre légale ou illégale peut déboucher sur une mise en question de l'organisation générale du travail.

Du côté des résultats pratiques, le Conseil d'État a annulé l'arrêté instituant Base élèves et a donné trois mois au gouvernement pour le rendre conforme à la loi «Informatique et libertés», ce qui permet entre-temps de déposer de nouvelles plaintes. Les directeurs d'école qui ont refusé le fichier ont été lourdement sanctionnés (démis de leur fonction) mais reconnus défenseurs des droits de l'enfant par des instances internationales.

Quelle que soit l'issue du combat juridique, un résultat plus souterrain aura été gagné, celui d'une forme d'éducation populaire permanente, grâce à l'expérience d'une action collective après laquelle les parents ne se laisseront plus mener passivement, auront conquis le désir de se prendre en mains et de faire valoir leur propre réflexion.

**A. S., J.-J. G.**